

# ADMINISTRATION COMMUNALE D'AUBEL.

## DEMANDE DE CONCESSION AU CIMETIERE.

Je soussigné: -----

Né(e) le....., domicilié(e) à : -----

Téléphone :.....(Nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone)  
avons l'honneur de solliciter de l'administration communale, une concession de terrain au cimetière de  
.....pour l'inhumation de : .....corps, pour :

1) -----

2) -----

(Nom, prénom, date de naissance)

Situation : -----Durée: 30 ans à dater de la demande de la concession.

Nature:

- 1) en pleine terre pour l'inhumation de .....corps, soit une surface de : 3,00 m/1,50m(\*)
- 2) dans un caveau pour l'inhumation de deux corps, soit une surface de : 2,50m/1,20m(\*)
- 3) au columbarium, dans une cavurne(\*) (\*) biffer la mention inutile.

Je m'engage à respecter les prescriptions de la loi du 20 juillet 1971, c'est-à-dire, à me conformer aux dispositions réglementaires existantes ou à intervenir par la suite aux mesures d'ordre que pourrait réclamer ultérieurement le service des inhumations.

Nous nous engageons en outre, à verser au compte: BE73-091-0004105-60 chez Belfius, à titre provisionnel, la somme de : .....

représentant le coût de cette concession, **cette somme est à verser avant la délivrance des documents accordés par le Collège.**

Tarif fixé par le Collège à partir du 01 janvier 1992:(montant rectifié au Conseil de décembre 2001)

Durée de concession modifiée par le Décret du 06 mars 2009 entré en vigueur le 01 février 2010.

- 1) pour une concession en pleine terre : **372 €** par corps pour le terrain, durée:30 ans
- 2) pour un caveau: **372 €** francs par corps pour le terrain, durée: 30 ans. (le prix de la cave est à ajouter au prix du terrain !)
- 3) pour une concession au columbarium ou cavurne: **372 €** par corps pour une durée de 30 ans (2 loges)

**Important:** pour une inhumation en pleine terre, dans un caveau ou au columbarium de personnes non domiciliées dans notre commune: le montant est fixé à **744 €** par corps pour une durée de 30 ans.

Fait en double à Aubel, le

Signature,

La concession, objet de la demande, a été accordée par le Collège en séance du:-----

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

V.GERARDY

J-C.MEURENS